

## COMMUNIQUÉ

CNW : CODE 41

PLUS SERVICE AUX HEBDOS

POUR DIFFUSION LE LUNDI 24 NOVEMBRE 2014, À 9 H 30

### **DES MUNICIPALITÉS DE L'OUTAOUAIS BÉNÉFICIERONT DE PRÈS DE 132 MILLIONS DE DOLLARS POUR LA RÉALISATION DE LEURS PROJETS D'INFRASTRUCTURE PRIORITAIRES**

*Transfert d'une partie des revenus du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec*

**La Pêche, le 24 novembre 2014** – Les soixante-sept municipalités de l'Outaouais bénéficieront d'une somme de 131 966 000 \$ consentie dans le cadre de la nouvelle entente fédérale-provinciale relative au Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les cinq prochaines années, et ce, pour la réalisation d'importants travaux d'infrastructure.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui le secrétaire parlementaire du premier ministre pour les Langues officielles et pour l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, Jacques Gourde, au nom du ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'honorable Denis Lebel, ainsi que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Pierre Moreau. Pour l'occasion, ils étaient accompagnés de la ministre de la Justice, ministre responsable de la Condition féminine, ministre responsable de la région de l'Outaouais et députée de Gatineau, Stéphanie Vallée, du député de Chapleau et adjoint parlementaire au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Marc Carrière, et de la députée de Hull, Maryse Gaudreault.

« Le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence appuie la croissance économique d'un océan à l'autre, tout en s'assurant que les collectivités canadiennes continuent d'offrir une qualité de vie parmi les meilleures au monde. Notre gouvernement est fier de procurer aux municipalités un financement prévisible et à long terme pour les aider à bâtir et à revitaliser leur infrastructure publique, tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme », a déclaré le ministre Lebel.

« Nous sommes très fiers de contribuer à la prospérité économique de la région de l'Outaouais. Grâce à cette entente fédérale-provinciale, les municipalités reçoivent aujourd'hui le financement dont elles ont de besoin pour réaliser d'importants projets d'infrastructure qui profiteront à toute la communauté tout en créant des possibilités d'emplois pour la région », a déclaré le secrétaire parlementaire Gourde.

« Grâce à la nouvelle entente Canada-Québec relative au Fonds fédéral de la taxe sur l'essence, les soixante-sept municipalités de l'Outaouais disposent maintenant d'une source de financement souple, fiable et prévisible pour leurs projets d'eau potable et d'eaux usées, de voirie locale et de transport en commun, auxquels se sont ajoutés les projets d'infrastructure communautaires, culturelles, sportives ou de loisir », a ajouté le ministre Moreau.

« Voilà une très bonne nouvelle pour les municipalités de l'Outaouais. Cette aide gouvernementale permettra à ces municipalités de réaliser, au cours des cinq prochaines années, d'importants travaux d'infrastructures et de mise aux normes de leurs installations afin de garantir des services publics performants, répondant ainsi aux attentes des citoyens », ont souligné la ministre Vallée et le député Carrière.

Dans le cadre du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec, l'aide financière destinée aux infrastructures municipales du Québec totalise 2,67 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

Le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence offre un financement à long terme, stable et prévisible afin d'aider les municipalités canadiennes à bâtir et à revitaliser leur infrastructure locale tout en créant des emplois et en favorisant la prospérité à long terme. Dans un premier temps, ce fonds a été prolongé et l'allocation en a été doublée, passant de un à deux milliards de dollars par année. Par la suite, il a été indexé à raison de 2 % par année et il a été désigné comme une source permanente de financement fédéral pour les infrastructures des municipalités par une mesure législative.

## Faits à souligner

- La nouvelle entente conclue entre le Canada et le Québec a pour but d'assurer le financement du renouvellement des infrastructures municipales et locales, dans une perspective de développement durable.
- Le gouvernement du Canada versera près de 2,4 milliards de dollars au gouvernement du Québec pour les infrastructures municipales et les infrastructures de transport en commun, sur une période de cinq ans.
- Le gouvernement du Québec allouera une somme de 780 millions de dollars pour les infrastructures municipales et locales, et ce, pour une période de cinq ans.

## Liens connexes

Pour en savoir plus sur le Fonds fédéral de la taxe sur l'essence, rendez-vous à :

<http://www.infrastructure.gc.ca/plan/gtf-fte-fra.html>

Pour consulter la nouvelle entente relative au Fonds fédéral de la taxe sur l'essence entre le Canada et le Québec :

<http://www.infrastructure.gc.ca/prog/agreements-ententes/gtf-fte/2014-qc-fra.html>

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2014-2018 : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-de-transfert/programme-de-la-taxe-sur-lessence-et-de-la-contribution-du-quebec-2014-2018-tecq/>

La répartition des montants pour les 67 municipalités de l'Outaouais se présente comme suit :

<b>Municipalités de l'Outaouais</b>	<b>Contributions fédérales-provinciales 2014-2018</b>
Alleyn-et-Cawood	473 857 \$
Aumond	596 193 \$
Blue Sea	579 007 \$
Boileau	514 560 \$
Bois-Franc	530 615 \$
Bouchette	606 595 \$
Bowman	581 495 \$
Bristol	687 097 \$
Bryson	568 379 \$
Campbell's Bay	602 525 \$
Cantley	3 013 129 \$
Cayamant	624 007 \$
Chelsea	2 045 119 \$
Chénéville	613 605 \$
Chichester	510 716 \$
Clarendon	699 534 \$
Déléage	851 268 \$
Denholm	561 821 \$
Duhamel	522 475 \$
Egan-Sud	552 550 \$
Fassett	532 198 \$
Fort-Coulonge	727 801 \$
Gatineau	79 268 262 \$
Gracefield	972 021 \$
Grand-Remous	697 951 \$
Kazabazua	621 067 \$
L'Ange-Gardien	1 634 808 \$
L'Île-du-Grand-Calumet	589 183 \$
L'Isle-aux-Allumettes	731 871 \$
La Pêche	2 294 863 \$
Lac-des-Plages	547 801 \$
Lac-Sainte-Marie	564 761 \$
Lac-Simon	658 379 \$
Litchfield	530 389 \$

Lochaber	525 867 \$
Lochaber-Partie-Ouest	583 077 \$
Low	638 705 \$
Maniwaki	1 315 739 \$
Mansfield-et-Pontefract	965 011 \$
Mayo	567 022 \$
Messines	798 353 \$
Montcerf-Lytton	592 123 \$
Montebello	650 464 \$
Montpellier	658 379 \$
Mulgrave-et-Derry	505 741 \$
Namur	562 726 \$
Notre-Dame-de-Bonsecours	486 972 \$
Notre-Dame-de-la-Paix	592 801 \$
Notre-Dame-de-la-Salette	597 550 \$
Otter Lake	676 695 \$
Papineauville	919 107 \$
Plaisance	677 148 \$
Pontiac	1 753 074 \$
Portage-du-Fort	488 329 \$
Rapides-des-Joachims	464 811 \$
Ripon	779 132 \$
Saint-André-Avellin	1 294 256 \$
Saint-Émile-de-Suffolk	554 359 \$
Saint-Sixte	538 304 \$
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	550 515 \$
Shawville	810 112 \$
Sheenboro	455 088 \$
Thorne	494 208 \$
Thurso	1 018 604 \$
Val-des-Bois	640 967 \$
Val-des-Monts	3 190 525 \$
Waltham	514 334 \$
<b>Total</b>	<b>131 966 000 \$</b>

Also available in English : [www.infc.gc.ca/](http://www.infc.gc.ca/)

- 30 -

**Sources :** Vincent Rabault  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre de l'Infrastructure,  
des Collectivités et des Affaires intergouvernementales,  
et ministre de l'Agence de développement économique du  
Canada pour les régions du Québec  
613 943-1838

Catherine Poulin  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales  
et de l'Occupation du territoire  
418 691-2050

Sylvie Descoeurs  
Attachée politique régionale  
Cabinet de la ministre de la Justice, ministre de la Condition féminine  
et ministre responsable de la région de l'Outaouais  
819 420-3264

**Information :** Émilie Lord  
Direction des communications  
Ministère des Affaires municipales  
et de l'Occupation du territoire  
418 691-2015, poste 3242

Infrastructure Canada  
613 960-9251  
ou sans frais 1-877-250-7154  
Courriel : [media@infc.gc.ca](mailto:media@infc.gc.ca)  
Twitter : [@INFC\\_fra](https://twitter.com/INFC_fra)